



**INSTITUT DE
RECHERCHE EN GESTION**

Sous la co-tutelle de :
UPEC • UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UPEM • UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE



PARTICIPATION ET IN(EX)CLUSION ?

JOURNÉE DE LA RECHERCHE « MANAGEMENT ET SOCIÉTÉ »
(3^E ÉDITION)

∴ APPRENDRE ∴ INVENTER ∴ COMPRENDRE

PROGRAMME

VENDREDI, 21 JUIN 2019

9h30 | **Accueil des participants autour d'un petit déjeuner en salle A221.**

Table ronde n°1 : PARTICIPER OU RÉSISTER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

10h00 | **Quelle(s) participation(s) citoyenne(s) au service de la transition énergétique : le cas de collectifs de production d'énergie renouvelable,**

Amina Béji-Bécheur, Audrey Bonnemaizon et Alix Poels (UPE-IRG).

Au regard de sa constitution hybridant entreprise commerciale et association, la SCIC incarne une alternative au modèle d'entreprise de capitaux et au modèle coopératif en incluant de multiples parties prenantes autour d'un projet collectif. Depuis les années 2000, les politiques publiques mais aussi les chercheurs dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ou dans les approches critiques en gestion défendent l'idée suivante : les modèles de production/consommation conçus et gouvernés par des collectifs de citoyens constituent une voie prometteuse pour accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales. Dans le projet ESADICAS (étude socio anthropologique des dispositifs d'acculturation à la sobriété - projet soutenu par l'ADEME) nous étudions comment s'organise la participation citoyenne dans la SCIC Enercoop Languedoc Roussillon.

10h10 | **Quand une controverse socio-technique nourrit la réactance des usagers : le cas du compteur communicant Linky,**

Abdelmajid Amine et Hélène Peton (UPE-IRG).

Comment Linky, le compteur communicant d'ENEDIS, a-t-il pu alimenter une controverse aussi vive ? Notre étude porte sur les comportements de résistance des usagers logés au cœur d'une controverse socio-technique qui incarne de nombreux enjeux sociétaux – en particulier protection des données, risque sanitaire dû aux ondes, digitalisation et distension du lien social, maîtrise de la consommation et transition énergétique. Le cas Linky illustre les mécanismes de réactance des consommateurs face au déploiement contraint d'une technologie pour laquelle les dispositifs de participation n'ont pas été pensés en amont.

10h20 – 11h00 | **Dialogue avec Philippe André, Directeur adjoint Ile de France, Enedis et Yves-Alain Lienard, sociétaire, Enercoop national.**

TABLE RONDE n°2 : PARTICIPER OU S'EXCLURE DE LA RELATION À SA BANQUE

11h30 | **Les sociétaires des banques coopératives : quelle participation ? Le cas des Banques Populaires,**

Faten Ben Slimane et Valérie Pallas (UPE-IRG).

Les banques coopératives se différencient des banques capitalistes par leur fonctionnement démocratique inscrit dans leur statut où les sociétaires participent à la gestion de leur banque. Le caractère démocratique des lieux classiques de gouvernance des banques coopératives a été décrié par certaines études. Les banques coopératives ont depuis quelques années créé de nouveaux lieux et espaces d'animation de la vie coopérative. Notre étude interroge la façon dont les Banques Populaires pensent ces lieux et en particulier les formes de participation qu'elles attendent de leurs sociétaires. Nous nous demandons dans quelles mesures ces lieux sont-ils pensés comme des lieux d'expression de la démocratie participative.

11h40 | **Quand participer à la relation bancaire rime avec inclusion sociale : Le cas des clients temporairement vulnérables,**

Abdelmajid Amine et Sherazade Gatfaoui (UPE-IRG)

Face à la montée de la précarité (notamment transitoire) des ménages, les banques sont amenées à s'interroger sur l'intérêt de maintenir ou non leurs relations avec les clients en situation de vulnérabilité financière. Cette recherche a pour objectif d'explorer la manière dont les clients « temporairement vulnérables » participent avec leurs conseillers bancaires au déploiement de stratégies d'adaptation mutuelle. Il s'agit de résoudre les incidents survenus au cours de leur relation bancaire en mobilisant leur capacité à se projeter au-delà de la période de crise pour envisager l'amélioration ou la préservation de leur bien-être.

11h50 – 12h30 | **Dialogue avec un.e responsable de la Banque Populaire.**

12h30 – 14h00 | **Déjeuner en salle A221.**

TABLE RONDE n°3 : PARTICIPER OU RÉSISTER AUX TRANSFORMATIONS DE LA VILLE.

14h00 | **Entrepreneuriat et femmes,**

Amélie Notais (Université du Mans) et Julie Tixier (UPE-IRG).

En se fondant sur notre recherche précédente portant sur l'entrepreneuriat des femmes dans les quartiers populaires, nous investiguons la place des femmes dans l'espace public. Nous nous demandons en quoi l'entrepreneuriat des femmes peut féminiser l'espace public. Nous proposons d'analyser les mobilités des femmes de Chatenay-Malabry et leur manière de vivre la ville pour faire émerger des propositions concrètes.

14h10 | **Co-construire la confiance institutionnelle dans la communication entre les parties prenantes du chantier (élus, constructeur, riverains),**

Sherazade Gatfaoui et Leyla Jaoued (UPE-IRG).

En matière de planification urbaine, les habitants et riverains expriment une certaine méfiance voire défiance à l'égard « du politique ». Dans ce contexte, nous nous intéressons à la construction de la confiance institutionnelle dans la communication entre les parties prenantes du chantier (riverains, élus et constructeur) - écoquartier Châtenay-Malabry. Nous proposons d'analyser les représentations/conceptions associées aux notions d'écoquartier et de confiance institutionnelle en vue de faire émerger des propositions concrètes en matière de communication au sens large (dispositifs de communication/d'échanges et discours plus adaptés au territoire et à son histoire afin de construire la confiance).

14h20 | **Bouleversement de l'espace de vie et impacts émotionnels :
Communiquer pour donner du sens,**

Rola Hussant-Zebian et Catherine Maman (UPE-IRG).

Si de nouveaux espaces de vie se développent de plus en plus, « *il semblerait bien que ce soient les usages et habitudes, c'est-à-dire la réalité des pratiques sociales en ville, qui constituent la principale résistance au développement des éco-quartiers* » (Renauld, 2011). Le projet va permettre d'identifier dans un premier temps l'impact émotionnel du bouleversement de l'espace de vie des riverains et des résistances engendrées. Il entend par la suite proposer de nouvelles formes de communications, innovantes, qui placent l'humain au cœur de la réflexion permettant de co-construire, avec les riverains, leur nouvel espace de vie ».

14h30 – 15h10 | **Dialogue avec François Dapilly, Référent Innovation pour l'Eco-Quartier LaVallée, Eiffage.**

15h10 – 15h30 | **Pause-café en salle A221.**

TABLE RONDE n°4 : PARTICIPER POUR INCLURE.

15h30 | **Fonctionnements et effets de dispositifs d'insertion des migrants dans le monde professionnel,**

Aurélie-Sara Cognat et Sylvie Chevrier (UPE-IRG).

L'intégration des migrants dans les sociétés européennes est désormais un enjeu majeur. L'insertion dans le monde professionnel est un vecteur de l'intégration non seulement économique mais aussi sociale, culturelle et citoyenne des personnes migrantes. Le programme de recherche sur l'intégration des migrants en entreprises engagé par l'IRG comprend plusieurs projets. L'objectif général est de documenter dans plusieurs pays européens les meilleures pratiques des entreprises et des associations intermédiaires en matière d'intégration et de les mettre en regard du vécu et des stratégies d'insertion professionnelles des migrants. Les projets examinent le fonctionnement et les effets d'un programme ou de dispositifs précis en partenariat avec des acteurs de l'insertion.

15h40 | **Atouts... et effets de bord de l'inclusion des salariés : le cas d'une entreprise libérée,**

Anne-Claire Chêne (UPE-IRG).

Depuis deux ans, nous menons une étude de cas dans une entreprise de deux cents personnes passée en mode « libéré » fin 2014. Suivre son fonctionnement de l'intérieur et dans la durée permet d'identifier comment inclure les salariés dans les décisions les concernant directement et dans celles relatives à l'organisation elle-même a des conséquences positives pour les collaborateurs... mais aussi des effets secondaires inattendus. Nous partagerons quelques exemples d'avantages de la participation des salariés puis des effets de bords du modèle.

15h50 | **Tiers-Lieux du Nord : L'innovation de l'inclusion,**

Anouk Mukherjee (UPE-IRG).

Depuis environ 20 ans, les pouvoirs publics du Nord poursuivent une politique de développement d'un écosystème d'innovation dans le département, en collaboration avec la région des Hauts-de-France. Cette politique aurait provoqué le foisonnement de tiers-lieux (espaces de coworking, fablabs, friches culturelles, hackerspaces) qui s'installent souvent dans anciennes filatures, mines abandonnées, ou gares désaffectées – patrimoine industriel de cette région sinistrée économiquement depuis les années 60. Ces tiers-lieux du Nord, sont-ils des espaces d'inclusion ?

16h00 | **Dialogue avec Julie Ghene, consultante senior, Tenzig.**

Notes :

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



**INSTITUT DE
RECHERCHE EN GESTION**

Sous la co-tutelle de :
UPEC • UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UPEM • UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE

DATE

VENDREDI 21 AVRIL 2019
DE 9H30 À 16H00

LIEUX

BÂT. BIENVENÛE • SALLE A219
14-20, BOULEVARD NEWTON • 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

ORGANISATEURS ORGANISATRICE OU ORGANISATION

INSTITUT DE RECHERCHE EN GESTION

CONTACT

VANESSA.TULASNE@U-PEM.FR

POUR EN SAVOIR PLUS

[HTTPS://IRG.UNIV-PARIS-EST.FR/](https://irg.univ-paris-est.fr/)



© markusspiske | Unsplash